

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2026/1/010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 21 mars 2026

Le vingt et un mars de l'an deux mille vingt-six, à 09h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : : Messieurs X. PASSET, T. FLEUREAU F. FORTIN, L. FOURNIER, F. GACH, D. LETEMPLE et Mesdames B. CARPENTIER, J. CHARPENTIER, D. FURGEROT, M-A. HERBLOT, N. LERICHE et M. LONCQ.

Pouvoirs : Mme M. FAXELLE donne pouvoir à Mr F. FORTIN ; Mr F. DATHY donne pouvoir à Mr D LETEMPLE.

Excusés : Mmes M. FAXELLE, A. DHEILLY et Mr F. DATHY

Mme M. LONCQ a été nommé secrétaire de séance

Objet : Création d'un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles

Monsieur le maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Compte tenu de la création d'un emploi d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles suite à l'avancement de grade de la personne au poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. La création d'un emploi d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps complet à compter du 01/01/2026.
2. De modifier ainsi le tableau des emplois.
3. D'inscrire au budget les crédits correspondants.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2026.03.26 14:13:56 +0100
Ref:10699967-16134287-1-D
Signature numérique
le Maire